

LA FONCTION PUBLIQUE

LES ASSERTIONS DE L'ALLIANCE DE LA FONCTION PUBLIQUE AU SUJET DU FAVORITISME

M. Walter C. Carter (Saint-Jean-Ouest): En l'absence du président du Conseil du Trésor, puis-je poser cette question au premier ministre? S'engagerait-il à faire vérifier les assertions de l'Alliance de la Fonction publique, selon lesquelles les pratiques d'embauche du gouvernement aboutissent à un accroissement du favoritisme individuel et bureaucratique dans la fonction publique?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): J'essaierai de connaître la nature des instances et de les faire vérifier.

M. Carter: Le président de l'Alliance de la Fonction publique ayant fait état d'abus qui se seraient furtivement introduits depuis que la Commission de la Fonction publique a délégué aux ministères ses pouvoirs d'embauche, le premier ministre prendrait-il des mesures pour que la Commission de la Fonction publique assume l'entière responsabilité des pratiques d'embauche dans tous les ministères?

Le très hon. M. Trudeau: Comme je l'ai dit en répondant à la question précédente, j'examinerai l'affaire. Je suis sûr qu'on n'accuse pas le gouvernement de dispenser des faveurs politiques: sauf erreur, il s'agit de la Fonction publique.

* * *

L'AGRICULTURE

L'AIDE AUX PETITS CULTIVATEURS DÉSIRANT ABANDONNER LEURS TERRES ET CHANGER DE PROFESSION

M. Jack Murta (Lisgar): J'ai une question pour le ministre de l'Agriculture. Elle concerne le projet de loi qui permettrait aux petits exploitants agricoles d'abandonner leurs terres pour se livrer à d'autres activités professionnelles. Le ministre pourrait-il nous dire quand cette mesure sera présentée?

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Je ne peux fournir de date précise. Il est évident que cette mesure ne peut être présentée tant que nous n'en serons pas venus à une entente satisfaisante avec les provinces, car les négociations se poursuivent toujours.

M. Murta: Est-il vrai que le ministre envisage d'imposer une valeur maximum de \$20,000 aux fermes auxquelles s'appliquerait...

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député demande au ministre de confirmer ou d'infirmer une déclaration et toute question posée en ces termes est irrecevable.

* * *

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

ON SUGGÈRE LA TENUE D'UNE CONFÉRENCE FÉDÉRALE-PROVINCIALE RELATIVEMENT À LA JURIDICTION

[Français]

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur l'Orateur, je constate que l'honorable solliciteur général a quitté la

Chambre. Je poserai donc ma question au très honorable premier ministre.

Pourrait-il dire quand il prévoit proposer la tenue d'une conférence fédérale-provinciale sur le partage des juridictions et des responsabilités provinciales et fédérales, en matière pénale?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, le sujet général de la distribution des pouvoirs entre les deux niveaux de gouvernement a été mis à l'ordre du jour, dès la conférence de février 1969, si ma mémoire est bonne. Évidemment, la question des juridictions pénales ou criminelles est incluse là-dedans, mais, à ma connaissance, aucune province n'a demandé qu'on procède à l'étude de ce sujet avec urgence.

* * *

LES FINANCES

LIMITATION DES EMPRUNTS À L'ÉTRANGER PAR LES GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

L'hon. Théogène Ricard (Saint-Hyacinthe): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre des Finances.

Pourrait-il dire à la Chambre s'il a fait parvenir au premier ministre du Québec une liste des institutions canadiennes où ce dernier pourrait se procurer les fonds dont il a besoin au lieu d'aller les chercher à l'extérieur du pays?

M. l'Orateur: L'honorable député, il me semble, pose une question qui revêt la forme d'une suggestion au ministre. Je ne crois pas que, dans ces termes, la question soit recevable.

L'hon. M. Ricard: Avec beaucoup de respect, monsieur l'Orateur, j'aimerais insister, puisque cette question est d'importance capitale, le ministre ayant lui-même fait une mise au point à ce sujet. A mon avis, la population serait heureuse de connaître les vues du ministre là-dessus.

M. l'Orateur: L'honorable ministre pourrait faire connaître ses vues, si c'est ce que l'honorable député désire, à l'appel des motions.

* * *

LES RESSOURCES HYDRAULIQUES

LE DÉTOURNEMENT DANS LA RIVIÈRE SASKATCHEWAN DE COURS D'EAU ORIENTÉS VERS LE NORD—LES ENTRETIENS AVEC L'ALBERTA

[Traduction]

M. Randolph Harding (Kootenay-Ouest): J'ai une question pour le ministre des Pêches et des Forêts. Le gouvernement fédéral a-t-il eu des discussions avec les autorités provinciales de l'Alberta concernant le détournement vers la rivière Saskatchewan de cours d'eau qui se jettent actuellement dans l'Arctique?

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches et des Forêts): Nous avons eu des discussions au sujet de la rivière de la Paix et de l'inondation du Delta de l'Athabasca, discussions qui se sont surtout limitées à ce sujet.